



Crédit immobilier probleme

Par **Nini77k**, le **23/02/2020** à **09:30**

Bonjour,

Je viens vers vous suite à un gros soucis concernant la caisse d'épargne.

Mon mari et moi même avons eu un coup de cœur sur une maison en achat. La caisse d'épargne accepter de nous suivre (n'étant pas du tout clients chez eux ils nous demande de mettre nos compte là bas) chose faite. Celui ci nous fait un crédit à la consommation de 5000€ afin d'avoir un minimum d'apport , nous fait signer l'assurance de la maison , ouvre deux livret A pour les enfants , nous souscrit une assurance décès etc. (ceci est notre premier achat donc tous cela semble inconnue pour nous , mais nous nous somme laisser guider par le conseiller qui plus est le directeur de la caisse d'épargne) il nous fait signer la proposition du crédit immobilier , et nous dis qu'il manque seulement l'accord de la garantie Saccef qui nous présenter ceci comme une formalité.

Coup de théâtre nous recevons un e-mail de sa part en nous indiquant que la Saccef a refuser notre dossier , il vas essayer de les contacter mardi mais si rien ne bouge il ne pourras finalement pas finaliser notre achat !!!! Nous lui proposons donc de passer en hypothèque celui ci nous dis clairement que sa ne seras pas accepter car il sera obliger de marquer sur le dossier comme quoi la Saccef a refuser notre dossier.

Résultat des courses nous nous retrouvons avec des comptes à 60 km de chez nous. Avec un crédit de 5000€. Et la peur au ventre de ne pas avoir notre maison et en conséquent payer des indemnités au vendeur. Pouvez vous me dire si il y a une solution ou autre nous sommes vraiment dans le flou.

Merci d'avoir pris le temps de me répondre

Par **Visiteur**, le **23/02/2020** à **10:33**

Bonjour

Je vous conseillerais de prendre contact avec la direction commerciale de l'établissement pour exposer ces faits et en demander l'annulation.